

## VOTRE ADMISSION

*Le jour de votre hospitalisation, si possible avant 17h, veuillez vous présenter au Bureau des entrées avant de monter dans le service, afin de fournir les documents suivants (horaires ouverture : 8h – 17h30)*

**Attention : A défaut de transmission de ces documents, votre séjour peut vous être facturé intégralement.**

✓ Pièces administratives :

- votre **carte VITALE**, et si possible l'attestation relative à vos droits
- votre **carte de mutuelle**
- une **pièce d'identité**

*Pour les enfants mineurs ainsi que les majeurs sous tutelle, la production d'une pièce justifiant de la qualité de représentant légal ou de tuteur sera demandée.*

✓ Selon votre situation particulière :

- une carte européenne E 111 (pour les résidents de la communauté européenne)
- une notification de CMU (bénéficiaires de la CMU)
- une notification d'allocation d'éducation spéciale (enfant)

✓ Durant votre séjour, si vous souhaitez bénéficier de certaines prestations (TV, téléphone) :

**Nous vous demandons de bien vouloir prévoir le règlement :**

- De l'ouverture de la ligne téléphonique (optionnel) et des communications au bureau des entrées
- De l'abonnement à la télévision (optionnel) à la boutique, ou appeler le 1669

*Certaines mutuelles prennent également en charge ces prestations. Renseignez-vous auprès de votre mutuelle.*

- Repas accompagnant : vous pouvez acheter des tickets auprès du bureau des entrées, pour cela renseignez vous auprès du service de soin.

**Si vous souhaitez bénéficier d'une chambre particulière (tarif 27€), prise en charge par la majorité des organismes complémentaires, merci de vous rapprocher de votre mutuelle pour avoir connaissance des modalités.**

**AVANT VOTRE HOSPITALISATION VEUILLEZ CONTACTER VOTRE MUTUELLE POUR FAIRE UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DU SEJOUR A FAIRE ENVOYER PAR LA MUTUELLE DIRECTEMENT A L HOPITAL OU A CONSERVER ET DONNER LE JOUR DE L'HOPITALISATION**

## VOTRE SEJOUR A L' HOPITAL

✓ Les effets personnels dont vous aurez besoin

Pour votre séjour, munissez-vous de votre **linge personnel** (pyjama, serviette, gant) et de votre **nécessaire de toilette**. Nous vous recommandons de ne pas venir au Centre Hospitalier avec vos bijoux et vos objets de valeur. Si cela ne vous est pas possible, veuillez prendre contact avec la cadre de votre service qui vous informera de la démarche à suivre pour les mettre en sécurité.

Afin de s'assurer de l'exactitude de votre identité, lors de tous les actes de votre prise en charge, il vous sera demandé de porter un **bracelet** comportant votre nom, prénom et date de naissance durant votre séjour.

✓ Transport

Stationnement voiture:

Des parkings sont mis à votre disposition et à celle de vos accompagnants et visiteurs. Veillez à ne laisser à l'intérieur du véhicule aucun objet de valeur. L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation.

Transport par ambulance, VSL ou taxi

Les titres de transports ne seront pas pris en charge automatiquement :

- A la sortie, des bons de transports ne vous seront prescrits que sous certaines **conditions**.
- Pour les cas de prise en charge à 100%(ALD...), votre transport ne vous sera **remboursé que si le motif d'hospitalisation est en lien avec votre prise en charge à 100%**.

*Nous vous remercions pour votre collaboration et vous souhaitons un agréable séjour à l'hôpital de Digne les Bains (04 92 30 15 15)*